



**TERRALTO**  
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

## DIAGNOSTIC AGRICOLE DE TERRITOIRE

### VOUS SOUHAITEZ...

Réaliser un diagnostic agricole dans le cadre de la réalisation d'un PLU ou PLUI, tout en vous appuyant sur la connaissance de la dynamique agricole locale, des projets de développement, des enjeux et des entreprises agricoles ayant leur siège d'exploitation sur la commune.

### QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶ Les communes.
- ▶ Les EPCI à fiscalité propre.

### NOUS VOUS PROPOSONS

- ▶ De réaliser une étude complète du territoire agricole.
- ▶ D'identifier le poids économique et social de l'agriculture.
- ▶ Disposer de données agricoles actualisées.
- ▶ De réaliser une enquête individuelle auprès des agriculteurs concernés (projets d'exploitations).
- ▶ D'identifier les enjeux liés à l'implantation de bâtiment agricole (relation de voisinage, circulation, distance bâtiment d'élevage par rapport aux habitations).
- ▶ D'éclairer les décisions d'aménagement grâce à la connaissance de la dynamique agricole locale.
- ▶ De favoriser la concertation locale (concertation individuelle ou collective).



- ▶ Capacité à mobiliser les agriculteurs et acteurs locaux.
- ▶ Compétences pluridisciplinaires, force du réseau consulaire et inter consulaire.
- ▶ Capacité à produire des expertises objectives.
- ▶ Ancrage territorial et historique.
- ▶ Capacité à accompagner la collectivité sur les aspects agricoles.
- ▶ Connaissance des filières agricoles amont/aval.



#### DURÉE

PLU : 3 à 4 mois  
PLUI : 6 à 8 mois



**PRESTATION COLLECTIVE**



#### VOS CONSEILLERS RÉFÉRENTS

**Marianne VERBEKE**, Chargée d'urbanisme  
**Fabrice COUVREUR**, Chargé d'urbanisme



**Céline PONS** : 03 44 11 44 20